

<https://actu.fr/societe/pres-de-rouen-les-fermetures-de-classe-a-la-rentree-inquietent-deja...>

🕒 6 min read

Près de Rouen, les fermetures de classe à la rentrée inquiètent déjà

Près de Rouen, une mairie et des parents d'élèves luttent contre la fermeture d'une classe en élémentaire. Voici les dernières évolutions de la carte scolaire en Seine-Maritime.



En maternelle et élémentaire, 87 ouvertures de classe et 82 fermetures sont prévues pour la rentrée de septembre 2022 en Seine-Maritime. (©AdobeStock/Illustration)

Par [Valentin Lebossé](#) Publié le 12 Jul 22 à 7:12

Des parents d'élèves et une équipe municipale en lutte contre la **fermeture annoncée d'une classe** ou d'une école. C'est le genre de combat qui agite chaque année bon nombre de communes, souvent rurales.

En **Seine-Maritime**, des parents ont occupé l'**école élémentaire des Prés Verts**, aux **Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen**, lundi 4 et mardi 5 juillet 2022. Soutenus par le maire de cette localité de quelque 1 200 habitants, au sud de **Rouen**, ils refusent le retrait d'une classe dans cet établissement qui devrait accueillir 54 écoliers à la rentrée de septembre.

Une lettre au ministre de l'Éducation nationale

« La suppression de la classe va dégrader le taux d'encadrement puisque les deux classes [restantes] compteront 27 élèves à la rentrée suivante, répartis sur trois niveaux », écrit le collectif de parents en colère dans une lettre ouverte adressée au ministre de l'Éducation nationale, en date du 7 juillet (voir en fin d'article). Et les auteurs de pointer une décision « unique dans le département avec de tels effectifs ».

Leur incompréhension est d'autant plus grande que « lors d'une conférence de presse du 25 avril 2018 [2019, en réalité], le Président de la République M. Emmanuel Macron avait annoncé vouloir limiter à 24 le nombre d'enfants par classe en grande section de maternelle, CP et CE1".

” On va être en sureffectif. 12 élèves ont un suivi orthophoniste et l'Académie nous dit 'circulez, il n'y a rien à voir'.

Pour **Régine Raimbourg**, deuxième adjointe au maire, « il n'y a pas que les chiffres, il y a aussi la qualité de l'enseignement et on n'en tient pas compte ». L'élue locale y voit une injustice :

” Ce n'est pas parce qu'on est en campagne qu'on doit avoir des conditions d'enseignement inférieures à la ville !

Ce sentiment de « deux poids, deux mesures » agace les parents d'élèves des Prés Verts. « Le ministère n'arrive plus à recruter alors il prend des postes dans des communes rurales pour les mettre en REP et REP+ [réseau d'éducation prioritaire,

NDLR] », dénonce **Arnaud Delannay**, porte-parole des parents mobilisés aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen.

82 fermetures de classe prévues en Seine-Maritime

Cette situation ne constitue pas un cas isolé dans le département. Contacté par *76actu*, **Olivier Wambecke**, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), précise que la fermeture d'une classe à l'école des Prés Verts fait partie des « ajustements » de la carte scolaire annoncée en février dernier.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Le 5 juillet, le conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) a acté 28 fermetures de classe et 27 ouvertures. Le détail des écoles concernées est à retrouver à la page 19 du [recueil des actes administratifs en date du 8 juillet 2022](#). Avec les annonces de février, la Seine-Maritime totalise 87 ouvertures et 82 fermetures, selon les données transmises par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

« Aucun rapport avec les pénuries de recrutement »

« L'enjeu principal autour de ces opérations, c'est la meilleure répartition des enseignants sur l'ensemble du département, soutient Olivier Wambecke. Il existe de grands principes comme la limite à 24 élèves par classe hors éducation prioritaire, mais chaque situation est observée dans sa singularité. »

S'agissant des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, le Dasen estime que « laisser une école élémentaire à moins de 18 élèves par classe n'avait pas de sens ». « Y retirer un poste permet d'en ouvrir un autre ailleurs et d'éviter d'avoir une classe à 29 élèves dans une autre école », justifie-t-il. Pour lui, « cela n'a aucun rapport avec les pénuries de recrutement ».

Fusion refusée

Afin de « mieux répartir les effectifs entre les classes », Olivier Wambecke indique avoir proposé à la municipalité de fusionner son école élémentaire avec la maternelle, cette dernière affichant « moins de 20 élèves par classe ». Refus de la mairie. « On ne peut pas mélanger les grands de maternelle et les CP ! », rétorque Régine Raimbourg.

Affirmant qu'« il n'y a pas de fatalité à la fermeture d'une classe », le Dasen propose de « refaire le point fin août ». « Si les élèves sont là, on rouvrira cette classe », assure-t-il.

Du côté de la mairie, « on fait du porte-à-porte auprès des familles, d'une part pour que les enfants qui sont à l'école y restent, d'autre part pour que ceux qui sont partis puissent revenir », explique Régine Raimbourg. La commune compte également sur la construction d'un lotissement pour « remplir » ses écoles à la rentrée 2023. Et obtenir la réouverture d'une classe qu'elle voulait ne pas perdre.

Lettre ouverte à M. Pap Ndiaye, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de France

Le jeudi 7 juillet 2022, Les Authieux Port Saint Ouen, métropole de Rouen

Monsieur le Ministre,

Dans un contexte difficile et après deux ans de crise sanitaire, notre école élémentaire commençait à reprendre un rythme normal. C'était sans compter la décision bien tardive, vendredi 1er juillet 2022 de supprimer une classe à la rentrée prochaine, décision actée officiellement le 5 juillet 2022 à 19h. Le Conseil des ministres du 14 juin 2022 avait pourtant pris la décision suivante : « *La priorité donnée à l'école primaire sera confirmée et se traduira à nouveau par **une amélioration du taux d'encadrement des élèves**. Traduction concrète : le nombre moyen d'élèves par classe, qui est passé de 23,2 à la rentrée 2017 à 21,8 à la rentrée 2021, diminuera encore à la prochaine rentrée.* »

Lors d'une conférence de presse du 25 avril 2018, le Président de la République M. Emmanuel Macron avait annoncé vouloir limiter à 24 le nombre d'enfants par classe en grande section de maternelle, CP et CE1.

Sans nul doute, ce principe ne s'applique pas dans notre école.

Bien au contraire : la suppression de la classe va dégrader le taux d'encadrement puisque les deux classes compteront 27 élèves à la rentrée suivante, répartis sur trois niveaux. Des classes ferment malheureusement dans la région mais cette décision, qui impacte notre école, est **unique dans le département avec de tels effectifs**. Cette suppression de classe tombe véritablement comme un couperet car d'autres élèves sont pourtant attendus dans quelques mois et vont inévitablement augmenter les effectifs de l'école. Cette décision a été actée par le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) le 5 juillet et est en totale inadéquation avec ce qui a été communiqué par le gouvernement.

Les principes des cycles de l'école et de l'aide aux élèves en difficultés (20 % des effectifs de notre école nécessitent un besoin d'accompagnement particulier) sont littéralement reniés.

Cette décision de M. Olivier WAMBECKE, Directeur académique des services de l'éducation nationale, est d'autant plus surprenante qu'en réponse à des parents d'élèves du collège Théophile Gautier (lettre du 29 avril 2021), M. Olivier WAMBECKE réaffirme, nous citons ses propos : « En premier lieu, je tiens à vous rappeler la priorité accordée au premier degré par le Président de la République et le ministre. En effet, l'objectif fixé par le Président est de limiter le nombre d'élèves par classe en grande section, CP et CE1 hors éducation prioritaire à 24. Dans ce but, les écoles élémentaires Paul Langevin et Jean Zay du Havre atteindront un nombre moyen d'élèves par classe de 24 sur l'ensemble des niveaux à la rentrée 2021. »

Pour la rentrée 2021, M. Olivier WAMBECKE, « a annoncé qu'il ne voulait pas de classes à plus de 27 élèves par classe. », selon la CGT Educ'action 76.

Ce double engagement ne peut pas être respecté quelle que soit la répartition si cette suppression de poste est confirmée. **Ainsi, pourquoi ce qui est valable pour une école en 2021 ne l'est plus pour la nôtre en 2022 ? Pourquoi les enfants du Havre peuvent être à 24 élèves par classe en CP et CE1 alors que les nôtres seront à 27 élèves par classe et en triple niveaux ?**

La réponse à cette question se trouve peut-être dans la volonté de la Direction des services départementaux de l'éducation de la Seine-Maritime de fusionner l'école élémentaire et l'école maternelle dans le but d'une « nouvelle organisation pédagogique ». Lors des échanges avec les

Lettre du collectif des parents d'élèves des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen au ministre de l'Éducation nationale (page 1/2). (©Collectif des parents d'élèves des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen)

différentes parties, la question de la fusion des deux écoles a été posée par M.Olivier WAMBECKE ou ses représentants. Rappelons que la décision de la fusion des écoles est une prérogative du Maire. Les parents d'élèves et la mairie se sont opposés à cette fusion. Suite à ce refus, la menace de suppression d'une classe en école élémentaire est née. Nous ne pouvons croire à une coïncidence, d'autant plus que ce type de « marché » a eu lieu dans d'autres villes de Seine-Maritime comme Criel-sur-Mer. En effet, dans un article de 76 actu, Alain Trouessin, maire de Criel-sur-Mer explique « En voulant défendre notre dossier, l'Académie de Rouen nous a proposé de fusionner les deux écoles, afin que l'on puisse garder la classe qui était censée fermer. »

Est-ce cela la nouvelle méthode de l'Etat ? Est-ce ce type de relation que l'Etat veut entretenir avec les collectivités locales ? Est-ce que l'Etat veut travailler de concert avec les collectivités locales ou désire-t-il imposer ses volontés ? L'unité de la Nation ne peut s'accommoder de ce type de procédés.

Après une année 2020-2021, où notre école a connu pas moins de 7 remplacements d'une enseignante en arrêt ainsi que des périodes de non remplacement, nos enfants étaient en souffrance. Cela a, parmi toutes les conséquences désastreuses, entraîné la fuite de 6 élèves. A cet effet, M.Olivier WAMBECKE feint la surprise quand il annonce un décalage entre le nombre prévu et le nombre réel d'enfants à la rentrée 2021, comme il feindra la surprise lors du recomptage de septembre prochain, la fermeture de classe entraînant mécaniquement une fuite d'élèves. Sa décision est en effet purement performative.

Suite à cette année chaotique, nous avons eu la chance d'accueillir deux enseignantes formidables en septembre 2021 qui, avec la Directrice en poste, se sont pleinement investies dans l'école. Seulement 10 mois après, il est demandé à l'une d'entre elles de plier bagages.

M. Le Ministre, vous évoquez la nécessaire « reconnaissance » que méritent les enseignants dans votre lettre à leur destination du 27 juin 2022. Cette reconnaissance est foulée aux pieds par cette décision. Ce type de décision met à mal la motivation et l'investissement des enseignants et enseignantes. **L'école va mal et il faut sortir de la gestion purement comptable en prenant en considération l'humain et le bien-être de nos enfants.** Les parents et les habitants de tout le village se sont mobilisés très rapidement comme l'a montré la presse, car ils sont attachés à leur école, lieu de l'épanouissement de nos enfants et cœur du village.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse l'école. Il s'agit de la vie en milieu rural, l'école étant notre dernier service public.

Nous nous demandons souvent pourquoi l'école de la République n'arrive-t-elle pas à lutter contre les inégalités ? Pourquoi n'arrive-t-elle pas à transmettre les fondamentaux ? Pourquoi n'épanouit-elle pas (ou plus) ? Ne trouverions-nous pas un début de réponse dans la décision du 5 juillet par un comité dont les décideurs n'avaient qu'en tête la fermeture d'une classe et la suppression d'un poste enseignant ?

Ne faut-il pas donner les moyens de dédoublement à toutes les écoles, à tous les niveaux ? Remplacer le « ou » par un « et » et ce, dans tous les territoires ?

Nous, parents, demandons simplement le maintien des moyens dans notre école, pour nos enfants.

Monsieur le Ministre, vous êtes attaché, comme nous tous, au principe d'égalité et nous savons votre attachement au service de l'éducation.

Nous attendons votre soutien et l'annulation de cette décision aux conséquences désastreuses pour nos enfants et notre village.

Nous vous prions de croire en l'assurance de notre considération distinguée.

Le collectif des parents d'élèves des Authieux sur le Port saint Ouen.

Lettre du collectif des parents d'élèves des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen au ministre de l'Éducation nationale (page 2/2). (©Collectif des parents d'élèves des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen)

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre 76actu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Generated with Reader Mode